

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27100**

Intitulé

Responsables de secteur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation professionnelle et de promotion agricole du Var (CFPPA Agri)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de secteur des services aux personnes à domicile est un cadre intermédiaire essentiel au fonctionnement des structures d'aide à domicile. Il se situe à l'intersection des relations entre les salariés intervenant à domicile, les bénéficiaires des services, les partenaires de l'action sanitaire et sociale locale et les directions des organismes employeurs. Il assure à la fois des fonctions d'encadrement du personnel d'intervention, des fonctions de développement et de contrôle de la qualité des services rendus, des fonctions de représentation sur le territoire d'exercice de l'activité, des fonctions de développement de la structure employeuse.

Participation à la gestion administrative des activités des services aux personnes. Gestion et animation d'une équipe d'intervenants à domicile. Gestion et prévention des conflits entre salariés, entre salariés et bénéficiaires. Vérification de la sécurité au travail, Application et contrôle des démarches de qualité, Participation à la coordination des institutions sanitaires et sociales locales, Développement des activités de service à la personne de la structure employeuse.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est celui des services aux personnes (aide à domicile) tels que ceux-ci sont définis par l'Agence Nationale des Services aux Personnes
responsable de secteur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1301 : Accompagnement médicosocial

K1302 : Assistance auprès d'adultes

K1303 : Assistance auprès d'enfants

K1304 : Services domestiques

K1305 : Intervention sociale et familiale

Réglementation d'activités :

Agréments des organismes d'aide à la vie quotidienne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- 1 : participer à la gestion administrative et financière des activités des services aux personnes
- 2 : assurer la gestion et l'animation d'une équipe d'intervenants à domicile.
- 3 : prendre en compte les demandes et les besoins de la personne bénéficiaire et les attentes de son entourage.
- 4 : mettre en relation, communiquer, coordonner les acteurs territoriaux.
- 5 : évaluer, développer et assurer le suivi et la qualité de la prestation et des services.
- 6 : développer l'activité de services aux personnes.

la certification comporte trois épreuves:

- un QCM permettant de vérifier les acquis techniques et théoriques,
- un mémoire soutenu devant le jury permettant de vérifier la capacité d'analyse et de synthèse
- une mise en situation (avec comédien) permettant de vérifier les réactions in situ du candidat suivie d'un entretien avec le jury.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	

Après un parcours de formation continue	X	président : directeur du CFPPA employeurs : 1 personne salarié : 1 personne organisme de tutelle : 1 personne formateurs : 2 personnes
En contrat de professionnalisation	X	président : directeur du CFPPA employeurs : 1 personne salarié : 1 personne organisme de tutelle : 1 personne formateurs : 2 personnes
Par candidature individuelle	X	président : directeur du CFPPA employeurs : 1 personne salarié : 1 personne organisme de tutelle : 1 personne formateurs : 2 personnes
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	président : directeur du CFPPA employeurs : 1 personne salarié : 1 personne organisme de tutelle : 1 personne formateurs : 2 personnes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Responsables de secteur" avec effet au 10 juin 2010, jusqu'au 3 décembre 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2010 : 7 certifications
En 2011 : 7 certifications
En 2013 : 4 certifications
En 2015 : 6 certifications

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole du Var (CFPPA Agri) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) [Hyères]
Centre de formation professionnelle et de promotion agricole du Var (CFPPA Agri) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) [le cannet des maures]
cfppa de Hyeres
32 chemin saint Lazare
83400 Hyères

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

idem

Historique de la certification :